



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 25 juin 2025

Déplacement de Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, en Martinique (972) le samedi 28 et dimanche 29 juin 2025

Dans le cadre du cycle national de commémorations des 80 ans de la Libération et de la Victoire, Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, effectuera un déplacement en Martinique les 28 et 29 juin 2025. Au travers de plusieurs séquences sur l'île, ce déplacement permettra de mettre en lumière la contribution de la dissidence antillaise à la libération de la France, ainsi que de rendre hommage aux Martiniquais et soldats ayant rejoint la France libre pour défendre les valeurs républicaines en refusant de se soumettre au régime installé à Vichy.

Le samedi 28 juin, la ministre s'entretiendra avec la délégation des élus de la collectivité territoriale de la Martinique, avant de rencontrer les représentants du monde combattant martiniquais.

Le dimanche 29 juin, elle présidera la cérémonie de commémoration du 82^e anniversaire de la révolte du camp de Balata, événement ayant précipité la chute définitive de l'autorité de Vichy dans les Antilles et finalisé le ralliement des territoires aux combats de la France Libre.

Par la suite, la ministre échangera avec les engagés du Régiment du service militaire adapté de Martinique.

1/ Programme prévisionnel :

Samedi 28 juin

Séquence 1 : Hôtel de l'Assemblée de Martinique, Fort-de-France (972)

Hors presse

17h25 : Entretien bilatéral avec la délégation des élus de la collectivité territoriale de la Martinique.

Toute presse accréditée

18h00 : Micro-tendu

18h05 : Fin de la séquence

Séquence 2 : Résidence préfectorale de Martinique, Fort-de-France (972)

Hors presse

18h30 : Échanges avec le monde combattant de Martinique
Discours de la ministre déléguée

20h00 : Fin de la séquence

Dimanche 29 juin

Séquence 1 : Camp de Balata, Fort-de-France (972)

Toute presse accréditée

10h00 : Début de la cérémonie de commémoration du 82^e anniversaire de la résistance
« révolte de Balata »
Remise d'une croix du combattant par la ministre déléguée
Discours de la ministre déléguée
Dépôt de gerbe
Micro-tendu

11h15 : Fin de la séquence

Séquence 2 : Régiment du service militaire adapté, Gondeau Lamentin (972)

Hors presse

11h45 : Présentation du service militaire adapté de la Martinique et de ses enjeux
Tour images et micro-tendu

13h00 : Fin de séquence

2/ Dispositions pour la presse :

Les journalistes qui souhaitent couvrir cet évènement sont invités à faire leur demande d'accréditation avant le **27 juin, 17h00**, à l'adresse suivante :

communication@martinique.gouv.fr

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33